

Le légaliste

CHEBANI CORPORATION

Annonce n° 2066
Type Constitution de société
Parution web 08/04/2026
Parution print 08/04/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260408.pdf)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 17/03/2026 il a été constitué une SARL à capital fixe dénommée :

CHEBANI CORPORATION

Capital : 1000,00 Objet social : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés

constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Mamoudzou.

Siège social : 8 Route Nationale 2 M'tsapere 97600 Mamoudzou.

Gérance : M. CHEBANI Djarvey Saïd demeurant 8 Route Nationale 2 M'tsapere 97600 Mamoudzou ; M. CHEBANI Djalas demeurant 8 Route Nationale 2 M'tsapere 97600 Mamoudzou

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.